



Regroupement familial pour ma fille

Par **émelyn**, le **08/07/2008** à **13:20**

Bonjour à tous,

J'ai déposé une demande de regroupement familial et j'ai eu l'accord de la préfecture. Le problème se trouve au niveau du consulat. Ma fille a été présentée au consulat et nous attendons toujours avoir une réponse. Je n'arrive pas à les joindre sur le numéro. Que faire.

Merci pour vos réponses

Par **marielorem**, le **08/07/2008** à **21:11**

salut moi j'ai eu le consulat de yaoundé par leur tél fixe et on m'a passé le bureau du regroupement familial
et toi c'est qu'elle consulat ?? qu'elle ville??
à plus

Par **marielorem**, le **08/07/2008** à **21:11**

salut moi j'ai eu le consulat de yaoundé par leur tél fixe et on m'a passé le bureau du regroupement familial
et toi c'est qu'elle consulat ?? qu'elle ville??
à plus

Par **émelyn**, le **09/07/2008** à **07:48**

salut marielorem,

merci pour ta réponse. Tu as utilisé quel numéro? Tu as aussi fait le regroupement familial? Moi, c'est le consulat de yaoundé aussi et l'enfant est à mbalmayo. Tu es à quel niveau de la procédure?

Tu peux me répondre à mon adresse si tu veux: perryn2007@yahoo.fr

à +